



## CREDIT A LA CONSOMMATION RAPPEL DE DETTE AU BOUT DE 21 ANS

Par **CANCER**, le **17/03/2013** à **10:04**

Bonjour, j'ai eu un coup de tel ya 4jours sur le tel de mon mari,l'appel etait pour moi;une femme très menaçante et arrogante se présente en tant que huissier représantant la société cofidis. Elle me dit que j'ai une dette datant de 1992 et avec les intérêts de retards la somme s'élève a 14000 euros.Déjà, je me souviens pas d'avoir contacté cet organismeet a cette époque j'avais une entreprise qui marchait bien donc pourquoi au bout de 21 ans me réclamer. Et donc hier je recois un simple courrier avec marqué en haut contentia me rappelant la somme et me demande de payer a l'amiable par internet ou mandat cash ou virement sur mandat compte.jE vous avoue que je suis complètement abassourdie.Ces gens la sont des assassins en puissance qui savent très bien le mal qui font sur des gens fragiles psychologiquement. Alors que doit je faire SVP

Par **coucouvous**, le **18/03/2013** à **19:12**

bonsoir,

il y a prescription sur ce credit

voyez év entuellement auprès de la maison de la justice de votre departement qui vous éclaircirait

bonne soireé